

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Aucune information.

6.5.2 Révocations d'interdiction

Les Métaux Canadiens Inc.

Révoque la décision d'interdiction 2016-SMV-0033, prononcée le 15 août 2016, limitée à Robert Boisjoli, Victor Cantore, Roland Courtemanche, Claude Dufresne, Michel Gagnon, Stéphane Leblanc, Patrick Moryoussef, Dany Paradis, Pierre Renaud et Claude Rousseau d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de Les Métaux Canadiens Inc. au motif que celui-ci a déposé un rapport technique conforme aux dispositions du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers.

La révocation est prononcée le 4 octobre 2016.

Décision n°: 2016-SMV-0043